

# Que faire pour se prémunir des incendies de forêts?

INVITATION

Réunion sur le terrain

**Samedi 6 avril 2024, de 09h00 à 12h00**

**Rendez-vous au parking de la salle polyvalente  
Rue du Stade, 68290 MASEVAUX (plan au verso)**

Madame, Monsieur,

Avec le soutien de

Dans le cadre du réchauffement climatique, les incendies de forêts ont tendance à se multiplier et à engendrer une destruction du patrimoine forestier. Comment se prémunir au mieux de ces catastrophes ? Quelle est la réglementation concernant l'usage du feu en forêt ? Comment réagir en cas de début d'incendies ?



Nous avons le plaisir de vous inviter à la réunion « rencontrons-nous » consacrée à cette thématique si particulière avec le Service d'Incendie et de Secours (SIS) du Haut-Rhin, l'Office National des Forêts, la Chambre d'Agriculture d'Alsace et le Centre Régional de la Propriété Forestière du Grand-Est.



Les participants intéressés pourront prendre un repas en commun à l'issue de la réunion. Les modalités d'inscription à cette réunion sont précisées au verso. **Merci de préciser votre participation au repas lors de votre inscription.**

Au plaisir de vous rencontrer le 6 avril prochain, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Président de la fédération  
Forestiers d'Alsace

**Jean-Marie BATOT**

Président de l'association  
forestière de la Vallée Doller  
Thur

**Jacques ADAM**



## Plan de localisation à Masevaux



*Une réunion gratuite et ouverte à tous, animée par le Lt-Colonel Gilles TRIBALLIER du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin, Samuel JEHL, conseiller à la chambre d'agriculture d'Alsace, Thierry ZIEGLER, Responsable de l'unité territoriale de l'ONF de la vallée de la Doller, Thierry BOUCHHEID et Ninon WEHRLE du CRPF Grand-Est.*

### Au programme

- **Rappel de la loi incendie et de la réglementation du feu en forêt**
- **Prévention : les bons gestes à adopter**
- **La nécessité d'entretenir vos parcelles de forêt**
- **Que faire si vous êtes témoin d'un incendie ?**

### Pour vous inscrire

Inscription obligatoire avant le 28 mars. Merci de préciser le nombre de participants au repas (à votre charge) et vos coordonnées.

Par mail : [crpfstrasbourg@cnpf.fr](mailto:crpfstrasbourg@cnpf.fr) ou téléphone : 03 88 19 55 50 / 07 48 73 03 12.

